

Violences religieuses à Grenade et à Toulouse
L'affaire Bernard de Vabres
1561-1562

Les auteurs

Geneviève Bessis, Daniel Depuntis, André Floucat,
Yolande Quertenmont, Daniel Rigaud,
Bertrand de Saint-Martin

Introduction historique et notes par

Pierre-Jean Souriac

Maître de conférences à l'université Jean Moulin-Lyon 3

Compte rendu des événements de mai 1562 à Toulouse

Christian Cau

Ancien directeur des Archives municipales de Toulouse

Préface de

René Souriac

Professeur honoraire à l'université Toulouse-Jean Jaurès

Sous la direction de

Jean Le Pottier

Conservateur général du patrimoine

Ancien directeur des Archives départementales de Haute-Garonne

Directeur des Archives du Tarn



Les Amis des Archives de la Haute-Garonne

Téléphone : 05 34 32 50 67

Télécopie : 05 34 33 19 80

Courrier électronique : amis.archives@laposte.net

Site Internet : www.2a31.net

EN SOUSCRIPTION
jusqu'au 1^{er} octobre 2017

Violences religieuses à Grenade et à Toulouse
L'affaire Bernard de Vabres
1561-1562

Ouvrage collectif

Sous la direction de Jean Le Pottier



À paraître le 30 septembre 2017

Éditions

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne

Dans le cadre de leurs publications historiques,
les Amis des Archives de la Haute-Garonne font paraître :

L'affaire Bernard de Vabres 1561-1562

Grâce aux Amis des Archives de la Haute-Garonne, l'histoire des guerres de Religion en région toulousaine s'enrichit d'un dossier inédit. Acquises par les Archives départementales de la Haute-Garonne en 2013, les deux liasses éditées ici se révèlent l'unique témoignage de la procédure menée par le parlement contre le jeune sénéchal de Toulouse, Bernard de Vabres, baron de Castelnau-d'Estrétefonds, après les tragiques événements de mai 1562 à Toulouse.

« L'affaire Bernard de Vabres » commence en fait à Grenade-sur-Garonne en octobre-novembre 1561, lorsque la population catholique de cette bastide massacre quelques habitants gagnés à la Réforme. Soucieux avant tout du maintien de l'ordre et inspiré par la politique royale d'équilibre entre les confessions qu'affirmera l'édit de Janvier 1562, le sénéchal désarme toute la population et poursuit les émeutiers catholiques. Un syndicat des habitants se forme contre lui, qui fait appel au parlement pour le désavouer.

L'affaire se noue ensuite lors des combats qui opposent catholiques et protestants en mai 1562 à Toulouse. Le sénéchal procède à la levée du ban et de l'arrière-ban au moment même où les protestants s'emparent du Capitole. Très vite suspect aux yeux des meneurs catholiques du parlement qui organisent la défense de la ville désormais inexpiablement coupée en deux, il semble avoir eu une attitude hésitante voire timorée, souhaitant peut-être maintenir une neutralité qui n'était plus de saison. Il est mis en prison dès le jour de la victoire catholique, sauve sans doute de peu sa tête et passe, entre mai et septembre 1562, un périlleux été à devoir répondre aux accusations. C'est une partie du dossier qu'il a alimenté lui-même de ses interrogatoires et des auditions des témoins, parfois annotés de sa main, de ses mémoires en défense et de diverses pièces justificatives, qui est ici publiée.

L'édition de ces textes, témoignage tragique sur la psychologie d'un jeune gentilhomme, victime de l'échec du pouvoir monarchique face à la montée des haines religieuses et civiles, est accompagnée d'une introduction historique de Pierre-Jean Souriac, maître de conférences à l'université Jean Moulin-Lyon 3, d'un riche appareil critique et d'un dictionnaire-index des acteurs des événements qui offre une véritable coupe sociologique sur la vie de la petite cité de Grenade et de la capitale toulousaine à l'orée de presque quarante ans de violences.

Un volume noir et blanc illustré
au format de 16 x 24 de 496 pages environ

Violences religieuses à Grenade et à Toulouse

L'affaire Bernard de Vabres 1561-1562

EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 2017
AU PRIX DE 30 €*
*à majorer éventuellement des frais d'envoi : 8 € pour un exemplaire (France)

Prix de vente après cette date : 35 €

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner avant le 1^{er} octobre 2017

accompagné du règlement par chèque ou virement bancaire** à l'ordre de l'association
Les Amis des Archives de la Haute-Garonne
11 boulevard Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse

Nom et prénom (ou organisme) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je commande exemplaire(s) de l'ouvrage

Merci de cocher la case correspondante à votre choix et rayer la mention inutile

Je souhaite être livré à l'adresse ci-dessus
(prix total pour un exemplaire : 38 € frais de port inclus)
et vous adresse ci-joint le chèque ou virement à votre banque correspondant

Je viendrai le(s) retirer au siège de l'Association
des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, boulevard Griffoul-Dorval, Toulouse (prix total pour un exemplaire 30 €)
et vous adresse ci-joint le chèque correspondant***

Pour les administrations paiement par mandat administratif
Une facture sera transmise avec RIB à réception du bon de souscription dûment rempli

À

Signature :

Le 2017

** Crédit Agricole Toulouse 31 - Compte n° 200001936528.

*** Nota : le chèque ne sera encaissé que lors de l'envoi de l'ouvrage.